



**Soutien pour le développement d'activités citoyennes et
interculturelles au sein des établissements scolaires - Appel à
projets 2017-2018.**

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
 - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveau : primaire et secondaire,
ordinaire et spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- jusqu'au **15 juillet 2017**

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : 15 juillet 2017

Mot-clé :

Interculturalité – citoyenneté

Destinataires de la circulaire

- À Madame la Ministre, Présidente de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Directions et Pouvoirs organisateurs des écoles primaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directions et Pouvoirs organisateurs des écoles secondaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs.

Pour information :

- Au Service général de l'Inspection ;
- Aux Associations de Parents ;
- Aux centres PMS.

Signataire

Ministre / Madame Marie-Martine SCHYNS, Ministre de l'Education
Administration :

Contact à l'administration

Cellule citoyenneté de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire	citoyennete@cfwb.be et 02/690.85.86
--	--

Nombre de pages : 7 pages, 1 formulaire d'inscription en annexe

**Appel à projets 2017-2018 – Soutien pour le développement d’actions
citoyennes et interculturelles au sein des établissements scolaires
(date de remise des candidatures pour le 15 juillet 2017 au plus tard)**

Madame, Monsieur,

Le présent appel à projets se situe dans la ligne de l’article 6 du « Décret Missions », à savoir, préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d’une société démocratique solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.

La mise en place de cet appel à projets a pour objectif d’impliquer les élèves dans des actions d’éducation à la démocratie et/ou à la diversité culturelle :

- lutter contre le racisme et les stéréotypes,
- éduquer à la démocratie et à la citoyenneté,
- développer le « mieux vivre ensemble ».

Un soutien financier allant jusqu’à **1000 €** pourra être octroyé pour les projets sélectionnés, dans la limite du budget disponible.

Les thématiques pourront concerner le développement du « vivre ensemble », du dialogue interculturel et/ou inter-convictionnel, d’attitudes renforçant le sens collectif, de la responsabilité, du respect des règles et de la civilité. Elles pourront cibler la lutte contre les préjugés et les stéréotypes.

Les projets doivent être introduits et signés par le chef d’établissement ou le Pouvoir organisateur concerné via le formulaire de candidature prévu à cet effet.

Les conditions de participation, critères de sélection des projets et les différentes étapes de la procédure sont explicités ci-après.

Pour toute question complémentaire, je vous invite à contacter la cellule citoyenneté de la Direction générale de l’Enseignement obligatoire (citoyennete@cfwb.be – 02/690.85.86).

En espérant que l’initiative proposée suscite grandement votre intérêt, je vous souhaite un excellent succès dans cette démarche.

La Ministre de l’Education,

Marie-Martine SCHYNS

Appel à projets 2017-2018 – Soutien pour le développement d'actions citoyennes et interculturelles au sein des établissements scolaires

Conditions de participation :

- ✓ Le dossier de candidature doit être complet et transmis par courriel dans les délais impartis.
- ✓ L'établissement candidat doit avoir désigné une personne référente du projet pour l'enseignement fondamental et/ou au moins deux personnes référentes du projet pour l'enseignement secondaire.
- ✓ Répondre aux objectifs du présent appel à projet.

Critères de sélection :

Les activités proposées devront nécessairement (critères de sélection):

- s'intégrer dans le projet d'établissement et être un des fils rouges du vécu de la classe/de l'école pendant l'année scolaire ;
- impliquer et requérir la participation active des élèves **et** des enseignants dans le projet ;
- être construites par une équipe composée au minimum de deux enseignants (ou d'autres acteurs scolaires) **et** d'un partenaire extérieur (voir la liste, non-exhaustive, d'associations) ;
- avoir un caractère interdisciplinaire ;
- être liées à des expériences collectives (rencontres, visites, échanges, etc.), à une réalisation concrète ou à une action tournée vers l'extérieur ;
- recourir à des démarches pédagogiques actives ;
- envisager des prolongements après la réalisation de l'activité proprement dite (envisager une inscription dans la durée de l'activité).

Etapes de la procédure :

Les étapes de cette procédure seront les suivantes :

1° Le jury recevra les **candidatures au plus tard le 15 juillet 2017**, par courriel, à l'adresse suivante : citoyennete@cfwb.be

2° Le jury vérifiera en priorité l'adéquation du projet avec les critères tels que définis dans le présent appel à projets ainsi que l'adéquation du partenariat proposé.

3° Le jury communiquera les **résultats** de la sélection au plus tard le **15 septembre 2017**.

6° Pour le **30 août 2018**, les écoles devront rentrer à l'administration un **rapport sur les actions** menées et les **justificatifs des frais** engagés. Dans cette perspective, un canevas vous sera communiqué lors des résultats de la sélection. Un seul projet par établissement scolaire pourra être soutenu (le cas échéant, par implantation).

Les dépenses en matériel et/ou mobilier (en ce compris informatique) ne pourront pas être prises en compte. Dans le cadre d'activités extérieures, les transports et éventuels repas des élèves pourraient être pris en compte après avis du jury.

7° Les **subventions** seront **liquidées** sur base des justificatifs et de l'accord du Comité d'accompagnement.

Par ailleurs, au cours du dernier trimestre de l'année scolaire 2017-2018, une **valorisation des actions particulièrement réussies** sera envisagée (publication sur le site www.enseignement.be).

Liste d'opérateurs :

Des opérateurs auxquels les établissements peuvent faire appel sont listés ci-après de manière **non exhaustive**.

Libre à chaque établissement scolaire de collaborer avec un autre partenaire dans le cadre de cet appel à projets. Toutefois la formation proposée par le partenaire fera l'objet d'une évaluation par le Jury sur la base de critères établis et une description complète de l'activité devra être annexée.

Pour vous aider dans votre recherche de partenariat :

- La plateforme www.enseignement.be/citoyennete reprend par thématiques des opérateurs actifs dans le domaine de la démocratie et de la diversité culturelle (voir l'onglet « vivre ensemble ») ;
- <http://www.democratieoubarbarie.cfwb.be/index.php?id=8205> présente les centres de ressources et les centres labélisés dans le cadre du Décret du 13 mars 2009 relatif à la transmission de la mémoire.

Activités proposées par ECHOS COMMUNICATION

Descriptif
« L'École du Vivre Ensemble » est un projet visant à améliorer la qualité du Vivre Ensemble au sein des établissements scolaires: 1) en diminuant les discriminations entre les élèves et à l'encontre de ceux-ci au sein des écoles ; 2) en améliorant la dynamique du groupe afin de faciliter le Vivre Ensemble et les apprentissages ; 3) en faisant émerger au sein des classes et par les élèves une Charte du Vivre Ensemble sous forme littéraire ou artistique.
Activité
2 journées de formations sur la thématique du Vivre Ensemble, de la citoyenneté et des préjugés. 6 journées d'animation dans les classes de 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e primaire pour montrer comment fonctionne le trajet d'apprentissage et les animations à mettre en œuvre avec les enfants. Ces animations sont importantes pour accompagner l'appropriation du projet par les adultes. 1 journée d'animation signifie que l'animateur travaille avec les enfants et en partenariat avec les enseignants volontaires dans 3 classes différentes à chaque fois par période de 2x50 min. par classe.
Public cible
Ce projet couvre le fondamental.
Planning
Entre septembre 2017 et décembre 2021.
Coût
2 journées pédagogiques à l'école 2x500 € /jour, 6 journées d'animation avec les enfants = 2100 €, 1 mallette pédagogique : 250 € - Frais de déplacement (0.35€/km depuis Louvain-La-Neuve). Total : 3350 € + frais de transport.

Nombre de participants adultes : jusqu'à 30 personnes.

Plus d'informations ?

🌐 : <http://echoscommunication.org/>

☎ : +32 10 24 80 69, Monsieur Pierre Biélande, coordinateur du projet.

@ : pierre@echoscommunication.org

Activités proposées par THE BEIT PROJECT

DESCRIPTIF

The Beit Project est un projet européen qui répond au besoin de recréer un dialogue entre les jeunes d'horizons différents autour de la découverte et l'interprétation de leur patrimoine urbain. L'idée-force du projet est de combattre l'intolérance, le racisme et l'antisémitisme, en faisant se rencontrer et travailler ensemble des élèves venus d'horizons divers au sein d'une école nomade. Et de partir de cette diversité pour permettre de réussir une réalisation audiovisuelle commune, publiquement présentée en fin de projet.

ACTIVITES

Pendant 2 jours et par petits groupes des élèves issus de deux écoles différentes collaborent en binômes, dans un quartier précis de la ville, à une série d'activités: apprendre à collaborer, s'appropriier les lieux, repérer les traces historiques tangibles du passé et les connecter à un thème contemporain, débattre avec les habitants du quartier en les filmant lors d'interviews, monter un film en classe par les enfants.

PUBLIC CIBLE

Ce projet s'adresse principalement aux 10-14 ans (de la 5^e année primaire à la 2^e année secondaire).

PLANNING DES ACTIVITES

Entre janvier et avril 2018

COÛT

95 € par élève pour tout le projet

EN SAVOIR PLUS ?

🌐 : <http://thebeitproject.org/fr/>

@ : info@thebeitproject.org

Activités proposées par le Bastogne War Museum

Descriptif

Le Bastogne War Museum est un site de mémoire ouvert en mars 2014 dédié à la Seconde Guerre mondiale, avec un focus sur la bataille des Ardennes. En plus de trois ans d'existence, le site a accueilli plus de 440 000 visiteurs et s'est révélé être un succès populaire. Dès son ouverture, le jeune public n'a pas été oublié avec la création de stations ludiques au sein même de sa scénographie et l'élaboration de dossiers pédagogiques. La vision du Bastogne War Museum n'est pas de se présenter uniquement comme un site de mémoire parmi d'autres, mais de se placer comme un véritable centre de référence sur la Seconde Guerre mondiale. Dans ce cadre, en plus d'une visite libre audioguidée avec ou sans dossiers pédagogiques de nouvelles activités à l'attention des écoles sont dorénavant proposées au Bastogne War Museum.

Activité

Armées, Guerres, Démocratie et Citoyenneté est le nom du nouveau programme scolaire et citoyen du Bastogne War Museum. À mi-chemin entre éducation à la citoyenneté, histoire et expérimentation, cette approche globale et multidisciplinaire vise véritablement à ouvrir les futurs acteurs du monde politique et culturel à la compréhension du monde dans lequel ils vivent. Bien plus qu'une visite d'un site historique sur la Seconde Guerre mondiale, le lien avec l'actualité, l'interactivité et un questionnement constant sont les objectifs principaux de la démarche. Comprendre une situation aussi complexe que celle de la Seconde Guerre mondiale nécessite de faire appel à un panel de compétences très large, l'interdisciplinarité se présente comme une évidence. Le programme pourra dès lors aussi bien intéresser les professeurs d'histoire, que ceux de citoyenneté, géographie, français voir même de philosophie. En voici le détail :

Une visite avec Emile : Public : 6-12 ans - Durée : 2h - Sous forme de dialogue constant, cette visite au travers du regard d'Emile, l'enfant courage du Bastogne War Museum, fera découvrir au jeune public les réalités de la vie des civils enfermés dans un conflit meurtrier. Après une brève introduction remettant la Seconde Guerre mondiale dans son contexte, les élèves, accompagnés d'un animateur, partent à la découverte d'une sélection de salles du Bastogne War Museum et y découvrent le quotidien du conflit au travers de la manipulation d'objets en lien avec l'époque. Malgré la distance historique, leur quotidien et l'actualité ne sont jamais loin et une réflexion est chaque fois initiée pour mettre en parallèle le vécu de leurs arrière-grands-parents et celui d'autres êtres humains subissant les effets des conflits actuels. La visite peut être prolongée d'une chasse au trésor dans la thématique moyennant supplément (à voir avec l'organisateur).

Le tribunal de guerre - Loi et démocratie dans une situation de non-droit : Public : 17 ans et plus - Durée : 4h - Sous le fil rouge d'un complexe jeu de rôle et au travers d'une visite guidée par un acteur-animateur s'appuyant sur les témoignages et les objets exposés tout au long du parcours muséal, les élèves découvriront toute la complexité et la variété des réactions humaines face à des situations extrêmes. Nous aborderons notamment la répression imposée par l'état

totalitaire nazi, ainsi que les notions de résistance, de collaboration et de crimes de guerre. La visite se clôture par un procès joué, durant lequel les étudiants devront endosser les rôles d'avocats, procureurs, juges, jurés, témoins et même accusés. Accompagnés d'un dossier complet, et munis des éléments abordés lors de leur visite, ils devront construire une argumentation à charge ou à décharge, délibérer et motiver des décisions - faisant ainsi appel à un large panel de compétences acquises, ou à acquérir dans de nombreuses disciplines de leur cursus scolaire.

Routes d'Exil : Public : 13-16 ans - Durée : 3h - Au travers de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, la dure réalité d'une survie en exil est expliquée concrètement via des témoignages et des objets d'époque. Basée sur la migration d'une grande partie des populations persécutées dès 1933 par le régime totalitaire nazi et sur les exodes massifs en conséquence directe des combats, le cheminement au sein du Bastogne War Museum mènera naturellement à un questionnement sur les migrations contemporaines. Le besoin naturel de sécurité de tout individu, consacré dans le troisième article de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, servira de fil rouge à la visite, expliquant la double peur qui oppose bien souvent migrant et accueillant. L'un fuyant face à la menace d'un conflit pour la sécurité des siens, l'autre craignant l'arrivée d'une menace pour sa propre sécurité.

A la découverte des Droits de l'Homme : Public : 15 ans et plus - Durée : 2h30 - Après avoir brièvement retracé l'histoire des droits de l'homme depuis son origine dans la révolution française jusqu'à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, les élèves, séparés en groupes, partent à la découverte du musée. Equipés d'une feuille de route reprenant un article de la déclaration et un questionnement en rapport à l'influence de la Seconde Guerre mondiale, ils préparent une courte présentation visant à partager leurs conclusions auprès des autres groupes.

Public cible

Ce projet s'adresse aux élèves et aux enseignants des classes du **primaire** et de **tous les degrés** de l'enseignement secondaire.

Planning

Toute l'année sur réservation.

Coût

Visite libre audioguidée : 7€/élève (1 prof gratuit pour 15 élèves) - **Dossier pédagogique** : gratuit - **Une visite avec Emile** : 7€/élève + 60€/guide-animateur (max. 20 pers. par animateur) - **Tribunal de guerre** : 7€/élève + 120€/guide-animateur (max. 20 pers. par animateur) - **Routes d'exil** : 7€/élève + 90€/guide-animateur (max. 20 pers. par animateur) - **A la découverte des droits de l'homme** : 7€/élève + 60€/guide-animateur (max. 20 pers. par animateur).

Plus d'informations ?

🌐 : www.bastognewarmuseum.be

☎ : 061 210 220

@ : info@bastognewarmuseum.be

Activités proposées par le musée BELvue

Descriptif

Le service éducatif du BELvue, musée de l'histoire de Belgique, propose des activités éducatives et ludiques pour sensibiliser les élèves à la démocratie, à la justice et à l'histoire. Il s'agit, entre autres, d'animations d'une journée (mises en situation, jeux de rôles...) sur le thème de la démocratie, de la justice et de l'histoire, d'outils pédagogiques à utiliser en classe, de formations pour enseignants et futurs enseignants, d'accompagnement ponctuel d'équipes pédagogiques pour la mise en place de projets autour de la citoyenneté.

Activité

Plusieurs workshops sont disponibles pour les élèves de la 5^{ème} primaire à la 7^{ème} secondaire. Dans le cadre de l'appel à projets, le service éducatif du BELvue propose également aux équipes pédagogiques un accompagnement à la mise en place du projet citoyen. Cet accompagnement prendra la forme d'une formation collective (minimum 12 participants) aux outils du service éducatif, ainsi que d'une réflexion aux différentes possibilités de mise en place et de transposition de ces outils/ animations au projet particulier de l'école/classe participante. Cet accompagnement aura lieu dans les locaux du BELvue.

Public cible

Elèves à partir de la 5^e année primaire jusqu'à la 7^e année secondaire. Entre 12 et 24 élèves par animation

Planning

De septembre 2017 à juin 2018

Montant

Entre 12 et 24 participants

Plus d'informations ?

🌐 : <http://www.belvue.be/fr/edubel>

@ : montana.v@kbs-frb.be

Activités proposées par la CEJI

Descriptif
La CEJI (Contribution Juive pour une Europe Inclusive) est une ONG internationale basée à Bruxelles. Créée en 1991, elle a pour objectif de lutter contre toute forme de racisme, d'antisémitisme et de discrimination. La mission du CEJI est d'offrir des programmes de formation pour une meilleure approche de la diversité au sein de notre société. Le but de leurs programmes est de mieux comprendre et gérer les diversités de culture et de conviction dans les classes et dans la vie pratique professionnelle.
Activité
Dans le cadre de ses programmes tels que « A CLASSROOM OF DIFFERENCE™ », la CEJI propose de former les élèves et l'équipe éducative à développer des actions scolaires et à lier le projet d'établissement à la diversité, à la communication interculturelle et à la lutte contre toute forme de discrimination. La formation privilégie les concepts d'estime de soi, de pensée critique, d'apprentissage coopératif et de responsabilité citoyenne. Les méthodes utilisées sont interactives et participatives.
Public cible
Ce projet s'adresse aux élèves et aux enseignants des classes des 2 ^e et 3 ^e degrés de l'enseignement secondaire.
Planning
Toute l'année, en fonction des disponibilités.
Coût
500 € par jour, tout compris, pour un nombre d'élèves de 15 à 20 maximum par atelier
Plus d'informations ?
<p>🌐 : http://www.ceji.org/</p> <p>☎ : 02/340 96 23, Madame Stéphanie Lecesne, coordinatrice des formations</p> <p>@ : stephanie.lecesne@ceji.org</p>

Activités proposées par YOUNGTHINKERS

Descriptif
YoungThinkers est un réseau de jeunes géré par des étudiants en philosophie qui accompagnent les adolescents dans le cheminement de leur pensée sur le monde. La mission de YoungThinkers est de stimuler la capacité des adolescents à penser par eux-mêmes de manière critique et réfléchie. L'enjeu est de nourrir chez les jeunes le désir de réflexion, de partage d'idées et de débats tout en renforçant la confiance en soi et en sa pensée.
Activité
YoungThinkers organise des ateliers de 2 heures sur des questions philosophico-sociétales. Ces ateliers sont animés par des binômes d'étudiants en 2 ^e master en philosophie. Les thèmes sont choisis conjointement par les philosophes et le professeur. Ces thèmes sont en lien avec le cours de manière à aborder un sujet vu en classe en l'élargissant et en l'abordant sous un angle différent. Les ateliers se déroulent durant les heures de cours mais hors du cadre scolaire (café du réseau YoungThinkers, lieux culturels, parc...). Ils suivent une méthode précise (la méthode SmarThinking) qui se base sur l'art du questionnement (la maïeutique). Les jeunes partent de leurs connaissances propres pour s'approprier une question et passer d'une opinion rapide et intuitive à une opinion de groupe riche et nuancée. Les ateliers sont organisés à la manière des World Café et les classes sont divisées en petits groupes de 5 élèves maximum. Chaque atelier se termine par la formulation à voix haute d'une opinion intelligente de groupe et par une synthèse philosophique des animateurs. Un questionnaire permet au professeur de relier l'atelier à son cours par la suite.
Public cible
Ce projet s'adresse aux élèves et aux enseignants des classes des 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e degrés de l'enseignement secondaire.
Planning
Toute l'année, en fonction des disponibilités.
Coût
450 € par atelier, tout compris. L'atelier est prévu pour une classe de 25 élèves (à partir de 30 élèves, un philosophe supplémentaire est nécessaire avec un coût supplémentaire de 50 €). YoungThinkers peut organiser des ateliers pour plusieurs classes en même temps.

Plus d'informations ?

📧 : fb : YoungThinkers

☎ : 0494 16 72 51 – 0476 94 97 80

@ : eleonore@youngthinkers.be - caroline@streetbooks.eu

Activités proposées par LE BOIS DU CAZIER

Descriptif

Inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO comme site minier majeur de Wallonie, le Bois du Cazier illustre la condition et l'immigration ouvrière. Grâce au travail de sensibilisation mené autour de la catastrophe du 8 août 1956 qui fit 262 victimes originaires de 12 pays différents, dont une majorité d'Italiens, nul ne peut plus ignorer la puissance de ce patrimoine mémoriel. Le Bois du Cazier propose des visites et des animations sur l'immigration et la multiculturalité.

Activités

Plusieurs activités sont proposées :

Parcours d'orientation : initiez vos élèves à l'orientation : apprendre à utiliser une carte, « garder le nord », retrouver des postes numérotés, lire une légende, ... les jeunes auront ainsi les bases pour partir à la recherche de balises sur le carreau de l'ancien charbonnage et les 25ha d'espaces verts. Après un briefing, les participants partent à la recherche de balises numérotées réparties sur l'ancien charbonnage et les trois terrils avoisinants en s'aidant d'une carte. Avec la « course en étoile », ils reçoivent un premier parcours qui comprend 3-4 postes, ils reviennent ensuite au point de départ pour recevoir un nouveau défi et ce, jusqu'à la fin du temps imparti. Les indices récoltés permettent de résoudre une énigme.

Visite guidée du Bois du Cazier : les élèves parcourent le trajet journalier du mineur : de son passage à la grille jusqu'au fond (reconstitution de galeries) en passant par la loge, la salle des pendus, la lampisterie et la recette. Une visite pour découvrir cet ancien charbonnage inscrit aujourd'hui sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le parcours du Migrant : une visite citoyenne sur l'immigration, la multiculturalité et le vivre ensemble. De tout temps ; l'homme a voyagé. En Belgique, à l'époque des charbonnages, des ouvriers, italiens, grecs, polonais,... puis, marocains et turcs sont venus prêter main forte. Proposez à vos élèves de découvrir cette histoire de l'immigration et peut être même de leurs origines. La première partie de la visite retrace l'histoire de l'immigration en Belgique au départ d'un film, d'objets, ... Les élèves sont ensuite invités à replacer sur une ligne du temps les événements importants de l'histoire de l'immigration.

Public cible

Elèves à partir de la 5^e année primaire.

Planning

Sur demande toute l'année

Montant

3,5 €/élève + 50€/guide/groupe (25 élèves/groupe)

Plus d'informations ?

🌐 : www.leboisducazier.be –

☎ : 071/29.89.30 – Valérie Demanet

@ : v.demanet@leboisducazier.be

ANNEXE A LA CIRCULAIRE

Formulaire de candidature pour l'appel à projets « Soutien pour le développement d'activités citoyennes et interculturelles au sein des établissements scolaires » - niveau primaire et secondaire

À retourner pour le 15 juillet 2017 au plus tard à l'adresse électronique suivante : citoyennete@cfwb.be

Nom de l'établissement scolaire :

Numéro FASE :

Nom et prénom du chef d'établissement :

Niveau : Fondamental ordinaire – Secondaire ordinaire - Fondamental spécialisé - Secondaire spécialisé *

Réseau : WBE – OS – LSC – LSNC

Adresse :

Code postal : **Localité :**

Tél. : **Fax :** **Courriel :**

Personne responsable du projet (nom et prénom) :

Tél. : **Courriel :**

Classe(s) concernée(s) :

Nombre d'élèves concernés :

Enseignants associés au projet – au minimum 2 pour l'enseignement secondaire et 1 pour l'enseignement primaire (nom, prénom et qualification) :

Autres partenaires associés au projet (par exemple CPMS):

Projet

- **Je choisis un opérateur proposé en annexe 1.**

- ✓ **Nom de l'opérateur :**

- ✓ **Activité choisie :**

OU

- **Je choisis un autre opérateur que ceux proposés dans la circulaire.**

- ✓ **Nom :**

- ✓ **Adresse complète :**

- ✓ **Téléphone :**

- ✓ **Personne de contact (nom et les coordonnées – téléphone et/ou courriel) :**

- ✓ **Description de l'activité choisie :**

- ✓ **Public cible :**

Plan d'actions

Début du lancement du projet :

Fin du projet :

Motivations

Motivations du choix de l'activité (en lien avec les critères de sélection):

Dimensions de l'éducation à la démocratie et/ou à la diversité culturelle qui seront privilégiées :

Lien avec votre Projet d'établissement :

Démarches pédagogiques envisagées (mise en œuvre de méthodes actives) :

Modalités de transfert et de durabilité du projet :

Budget sollicité

Budget sollicité :

Décrivez précisément les dépenses financières que votre projet impliquera :

① Ne sera soutenu que le coût de l'activité telle que décrite. Les dépenses en matériel ou mobilier (en ce compris informatique) ainsi que la mise à disposition de locaux ne pourront pas être prises en compte. Si l'activité a lieu à l'extérieur, le coût du transport pour les élèves pourrait être pris en compte, après avis du jury de sélection. Sont éligibles : outils pédagogiques strictement liés à l'activité, contribution de personnes ressources extérieures – formateurs, animateurs -, frais liés à l'organisation de l'événement. L'organisation de l'activité doit être totalement gratuite pour les élèves – aucune participation financière ne peut être exigée !!

Description des dépenses	Montant en €
1.	€
2.	€
3.	€
TOTAL (soutien de maximum 1000 €)	€

Si la réalisation de votre projet coûte plus de 1000 €, précisez le coût total :

Signature du chef d'établissement ou du Pouvoir organisateur concerné et date :